



Lettre du jour

Insieme-Genève donne de la voix

OPINION Courrier des lecteurs

Publié: 16.02.2022, 07h21



LUCIEN FORTUNATI

Meinier, 15 février

L'article paru dans la «Tribune de Genève» du 5 février sous le titre «Curieux silence des associations de parents» en lien avec l'affaire du Foyer de Mancy nous a choqués.

Insieme-Genève s'engage depuis soixante ans pour des personnes vivant avec une déficience intellectuelle (personnes avec trisomie 21, syndrome spécifique, déficience cognitive sans autres diagnostics, troubles autistiques, etc.) et leurs familles. Elle œuvre pour que leurs droits à vivre comme membres à part entière de la société soient respectés.

L'article laisse sous-entendre que nous ne serions pas intervenus par complaisance pour la direction du Département. Cela est impensable!

Nous sommes indignés par la situation dramatique vécue par les enfants du Foyer de Mancy et reconnaissants envers les associations et les familles qui l'ont dénoncée. Cette situation met en exergue de nombreux dysfonctionnements transmis par nos membres et pour lesquels nous interpellons régulièrement les directions d'institutions et les départements concernés.

Insieme-Genève soutient et accompagne les personnes et leurs familles qui se retrouvent dans des situations de grande souffrance parfois par manque de solutions proposées. Nous luttons inlassablement pour que les droits acquis soient respectés, pour que l'inclusion scolaire soit une réalité, pour une bonne qualité de vie, pour l'autodétermination, et le droit à vivre dignement.

Pour que des situations dramatiques comme celles du Foyer de Mancy ne se reproduisent plus, nous sommes engagés depuis trois ans pour la création d'un organe de contrôle indépendant, qui puisse intervenir dans les établissements pour personnes avec handicap. L'objectif est de s'assurer de la qualité de l'accompagnement socio-éducatif, des soins et du respect des droits.

Nous sommes favorables à la création d'une helpline pour répondre aux questions des professionnels et les aider. Elle ne doit pas se limiter aux personnes autistes, mais être mise au profit de toutes les personnes avec une déficience intellectuelle avec ou sans troubles du comportement.

Nous avons une relation de confiance avec nos membres que nous soutenons dans toutes leurs démarches et requêtes et nous continuerons de manière déterminée et indépendante à défendre leurs intérêts.

Augusto Cosatti, président d'insieme-Genève

Publié: 16.02.2022, 07h21

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

4 commentaires



4



La une

E-paper

Archives du journal

Newsletter

Impressum

CGV

Politique de confidentialité

Abonnements

Contact

Tous les Médias de Tamedia